Compte rendu de séance du conseil municipal de Colondannes du 28 Juin 2016 à 10H

Président de la séance : Valérie Caboche Secrétaire de séance : Brugiere Alfred

Conseillers présents - Maridet Jean-Noël. Elle Pierre. Parbaud François. Brugiere Alfred. Catteau

Patrick. Catteau Réjine. Maillet Sylvie. Boubet Monique.

Excusée: Chevrinais Stéphanie

Accord pour vente de terrain à la Villatte :

Suite à l'enquête publique, aux rapport, conclusions et avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil décide de vendre une partie du domaine privé de la commune à Monsieur MAREST

- ▶ Inscription de 2 circuits pédestres au Plan Départemental d'itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Creuse (PDIPR) :
 - Le conseil municipal demande l'inscription au PDIPR du Circuit des Gardes et des Combes de la Cazine et du Circuit du Taillis aux Termes
- ▶ Intercommunalité: Refus d'adopter le projet de périmètre proposé par le Préfet pour un nouveau territoire de coopération intercommunale fusionnant les trois communautés de communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent-Grand Bourg.

Dossier accessibilité handicapé (AD'AP)

Le conseil municipal prend connaissance du rapport technique. Il approuve la proposition et, s'agissant d'un document obligatoire, il autorise le maire à signer et à déposer l'agenda d'accessibilité programmée auprès du Préfet

Travaux de voirie

Après étude des devis, le conseil décide d'attribuer l'ensemble des travaux à EVOLIS (option béton rue de la mairie) pour un montant total de 30.548,76 €

Reprise de l'auberge

Le conseil municipal valide la candidature du repreneur, autorise le maire à signer le bail commercial établi par le notaire qui prendra effet à compter du 13 juillet 2016, fixe le loyer mensuel des locaux (commerce + logement) à 1.000 €, indique que la commune accorde une occupation à titre gratuit des locaux jusqu'au 30 septembre 2016 en échange de travaux de remise en état pris en charge par le locataire.

Modification du temps de travail des employés communaux

Pour une meilleure qualité de services, le conseil municipal, après accord des agents, décide une modification du nombre d'heures de travail comme suit :

- Suppression du poste d'adjoint technique de 25 heures et création d'un nouveau poste à 28 heures hebdomadaires
- Suppression du poste d'adjoint administratif à 17 heures et création d'un nouveau poste à 26 heures hebdomadaires

Les deux modifications prendront effet à partir du 1^{er} Octobre sous réserve de l'accord du comité technique

Travaux attribués dans le cadre de la délégation accordée au maire

- Réfection charpente et couverture église : 6.368 € (travaux urgents terminés)
- Remise en état logement au-dessus mairie : 7.324 € (travaux terminés. Dossier location en cours)
- o Installation minuterie à l'église : 1.042 € (travaux prévus début août)

Divers

- Le conseil vote une subvention pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Dun
- Il vote également une motion de soutien à l'IME Pierre d'Aubusson du Monteil au Vicomte
- Le maire indique que le Préfet de Région a accordé une subvention FSIPL de 48.783 € pour la création d'un logement dans l'immeuble situé au 42 Grande Rue
- La course cycliste l'Ecureuil traversera la commune le dimanche 4 septembre 2016